

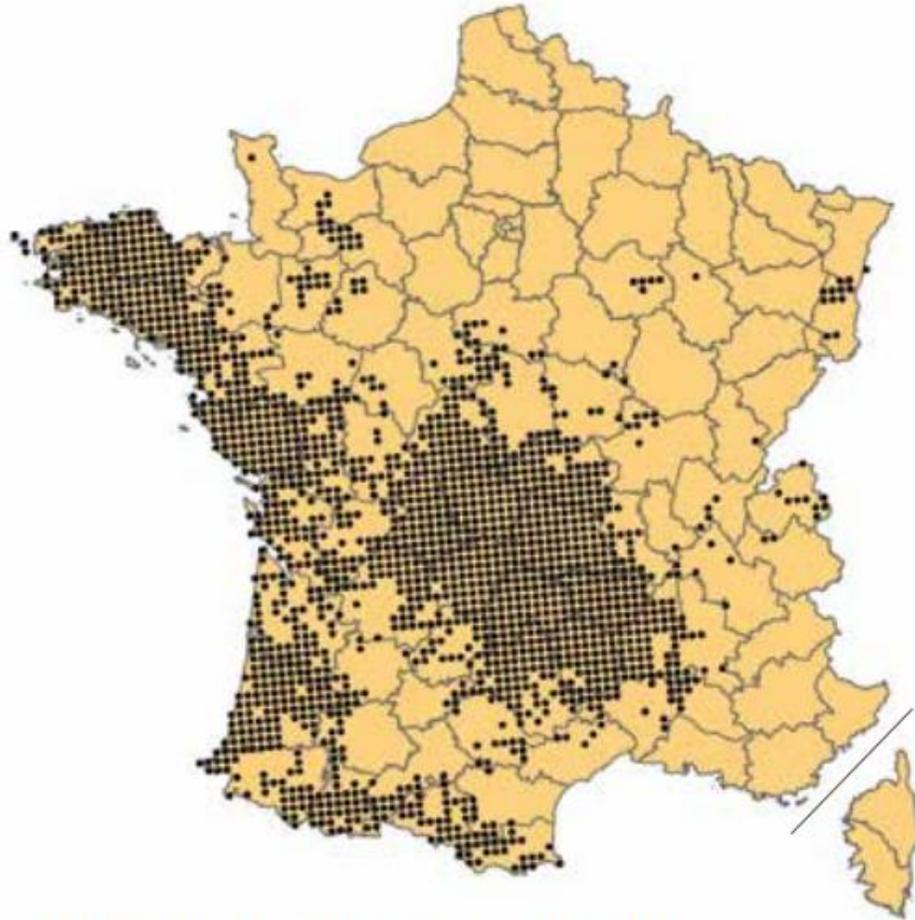
Accompagnement à la déclinaison du PNA

Loutre en Anjou

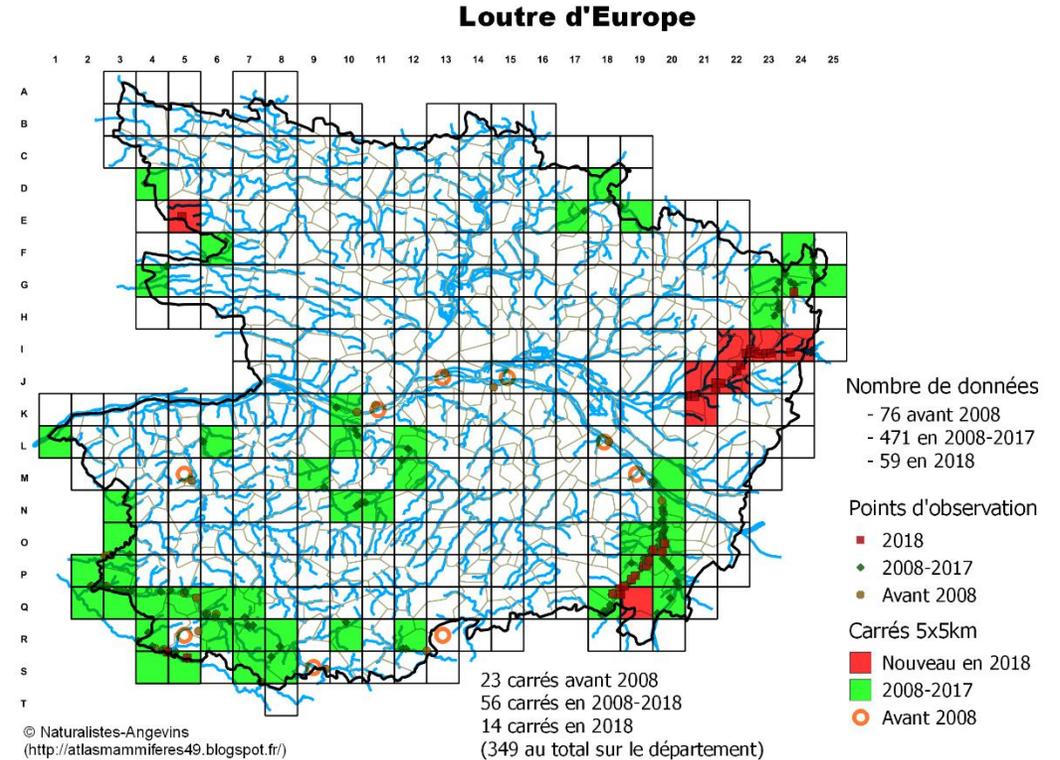
Recolonisation de la Loutre en Anjou



La Loutre : Contexte



▲ Répartition de la Loutre d'Europe en France en 2012.
 Source : Groupe de coordination Mammifères terrestres (ONCFS, SFEPM & MNHN/SPN) Carte de distribution du rapportage (DHFF article 17) dans le cadre de l'évaluation de l'état de conservation 2013



La Loutre : Contexte

- Programme régional « Loutre » piloté par la coordination régionale LPO Pays de la Loire de 2014 à 2016 : plusieurs bassins hydrographiques ont fait l'objet d'un suivi de la recolonisation par la Loutre
- + étude « points noirs » liés à une forte probabilité de mortalité



Légende

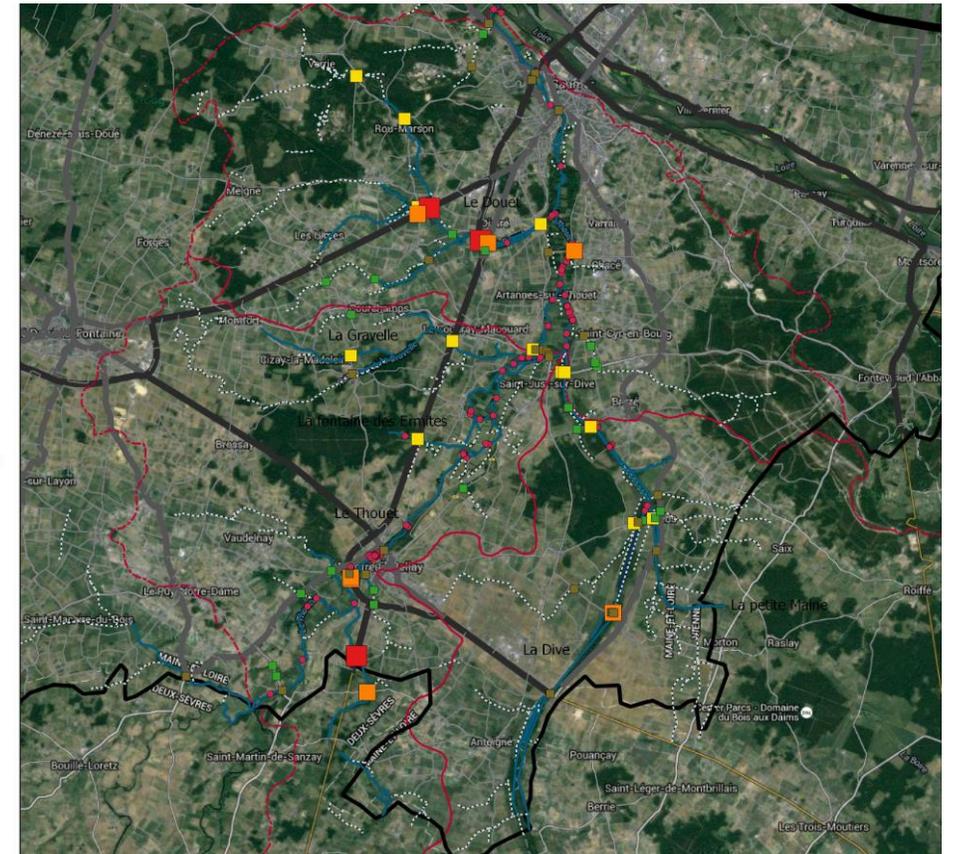
OA classification

- 5 (Red square)
- 4 (Orange square)
- 3 (Yellow square)
- 2 (Green square)
- 1 (Light green square)
- Observation Loutre (F.A.) (Red dot)

Cours d'eau BV Thouet-Dive

- Intermittent (Dotted line)
- Permanent (Solid blue line)
- - - - Limite bassin versant Thouet/Dive (Dashed red line)
- - - - Limite Maine-et-Loire (Dashed black line)
- Réseau routier (Solid black line)

Echelle : 1/18000
Orienté nord
Réalisation : S.Desgranges (LPO Anjou), sous QGIS



Objectif du projet depuis 2017

1. Veille sur la répartition de l'espèce :

- Former le réseau de naturalistes et gestionnaires (et grand public) local à l'identification des traces et indices des mammifères semi-aquatiques & aux bonnes pratiques de gestion;
- Poursuivre le suivi/ la veille d'un cours d'eau minimum par an ;
- Sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux de conservation de ces espèces : participation aux réunions des SAGE/Commissions locales, cellule ASTER 49;
- Partager nos expériences et diffuser nos connaissances, récolter et valoriser les expériences menées en Anjou sur les mammifères semi-aquatiques auprès des partenaires (mise en place de fiche expérience aménagement).
- Communication sur ces espèces et leur présence;

Objectif du projet depuis 2017

2. Accompagnement du réseau « eau » sur le territoire angevin :

- Prise en compte des enjeux de conservation auprès des services de l'État, les syndicats de rivière et leurs techniciens, les agents territoriaux des collectivités dans leurs actions de restauration de cours d'eau ou d'aménagement de ceux-ci.
- Accompagner les démarches lors de la planification, la restauration et l'entretien des milieux où sont présentes ces espèces. Appui technique sur les chantiers de restauration et la préparation des chantiers (exemple : coupe de ripisylve, restauration de cours d'eau, réunion technique de montage de projet, visite de terrain/chantier);
- Aide à la rédaction de fiche projet de restauration sur les secteurs connus pour la Loutre (et/ou autres mammifères semi-aquatiques protégés): SRBV, CTU...

Lien PNA Loutre

- **Action 1 : Actualiser la carte de répartition française de la Loutre d'Europe**

Organisation de prospections dans certains secteurs sous-prospectés (pour les secteurs en cours de recolonisation (cf. action 2)

- **Action 2 : Étudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation**

Concentrer les efforts de prospection dans les secteurs en phase de recolonisation

Le PNA précise que l'ensemble des cours d'eau doit être étudié tous les 4 ans

- **Action 13 : Améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impacts ou d'incidences**

- **Action 27 : Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique en PDL**

Améliorer et systématiser la prise en compte de la Loutre dans les études d'impacts et d'incidences, lorsque le projet se situe en zone humide ou à proximité d'un cours d'eau, sur la zone où l'espèce est présente et sur la zone qu'elle est susceptible de coloniser

- **Action 14 : Mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre d'Europe & action 27**

Rétablir la connectivité entre les milieux favorables

- **Action 17: Réduire (anticiper) la mortalité due aux collisions avec des véhicules**

Limiter l'impact engendré par les collisions avec des véhicules

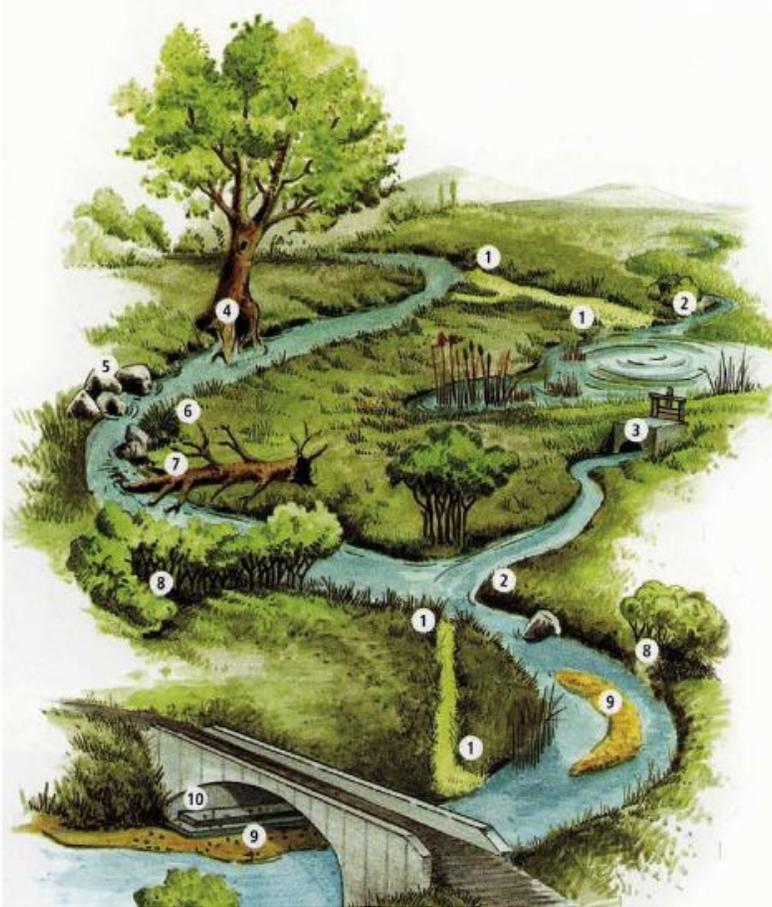
- **Action 21 : Développer la mise en place de programmes d'éducation sur la Loutre d'Europe**

Faire mieux connaître la Loutre et les enjeux de sa conservation

- **Action 25 : Informer et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole en PDL**

- **Action 29 : Favoriser l'existence du groupe Loutre en PDL**

Veille/ Suivi



Où chercher les indices ?

- 1 Coulées et places de roulades
- 2 Confluences des rivières
- 3 Ouvrages de vidange d'étangs
- 4 Racines des grands arbres
- 5 Blocs rocheux de la berge
- 6 Touffes d'herbe
- 7 Souches et troncs de la berge
- 8 Abris buissonnants
- 9 Bancs de sable
- 10 Ponts et margelles en ciment

Le Lathan

Avril 2017: Participation au suivis organisé par l'ONCFS (absence Loutre/présence du Castor)

Septembre 2018 : Découverte de la Loutre par le réseau bénévole local

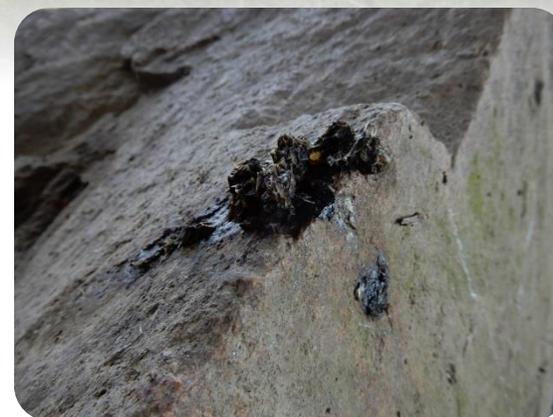
Octobre 2018 : Mobilisation du réseau et réalisation d'un prospection complète

Bilan en chiffre:

- 84 heures cumulées pour réaliser la prospection
- 55 points de prospections effectués
- > 20 épreintes observées

Formation du réseau bénévoles et gestionnaires

- 2017 : 12 volontaires
- 2018: 13 volontaires
- 2019: 12 volontaires



Veille et suivi : mobilisation du réseau local

- Communication auprès du réseau local de la découverte/ suivi
- Préparation de la prospection avec le BV s'ils le souhaitent
- Mobilisation du réseau pour la réalisation de la prospection:
 - AFB
 - ONCFS
 - DDT
 - DREAL
 - Bénévole LPO
 - Techniciens rivières locaux/ élus des BV
 - Structures voisines (MNE, CPIE Loir/Sarthe, EDENN, DSNE)
- Bilan de la prospection et envoi aux participants, services et locaux.

Valoriser les études 2014-2017



Légende

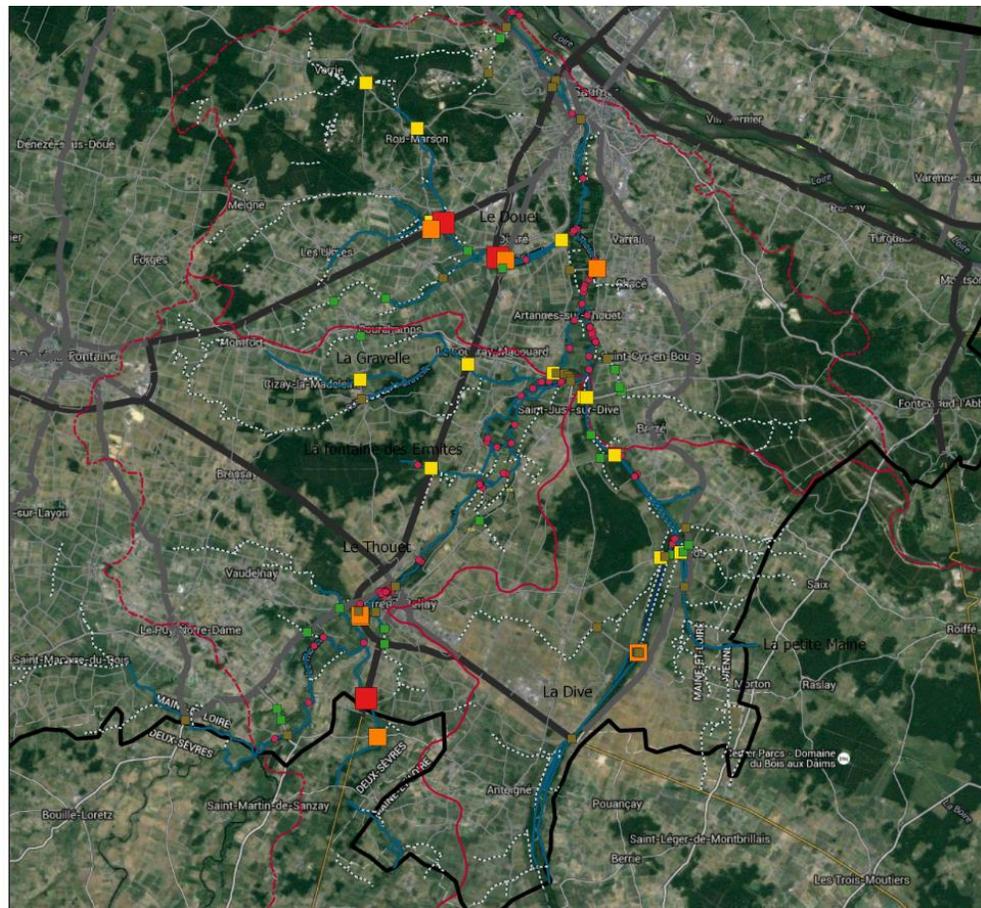
OA classification

- 5
- 4
- 3
- 2
- 1
- Observation Loure (F.A.)

Cours d'eau BV Thouet-Dive

- Intermittent
- Permanent
- - - Limite bassin versant Thouet/Dive
- Limite Maine-et-Loire
- Réseau routier

Echelle : 1/18000
Orienté nord
Réalisation : S.Desgranges (LPO Anjou), sous QGIS



➤ Mobilisation des acteurs locaux qui travaillent sur les cours d'eau

LUNDI 11 DÉCEMBRE 2017

Une journée avec le réseau des techniciens rivières pour la conservation de la Loutre et des mammifères semi-aquatiques

Le 5 décembre 2017, à l'occasion des rencontres annuelles ASTER (cellule d'Animation du Suivi Technique de l'Entretien des Rivières et Zones Humides), tous les techniciens de rivière du Maine & Loire et une partie du **personnel du département** en charge du suivi des rivières étaient conviés à participer à une journée sur la thématique de la conservation et la (re)connaissance de la **Loutre** et autres mammifères semi-aquatiques (22 personnes présentes).

L'objectif était de partager et d'échanger sur le quotidien de chacun : comprendre les pratiques des uns et des autres sur la gestion des cours d'eau (Entretiens, sensibilisation, gestion alternative), comment intégrer les pratiques favorables aux mammifères semi-aquatiques (entretiens, travaux de restauration de cours d'eau et/ou ouvrages d'art) mais aussi et simplement connaître et reconnaître leur présence et indices de présence.

Sensibilisation des techniciens rivières



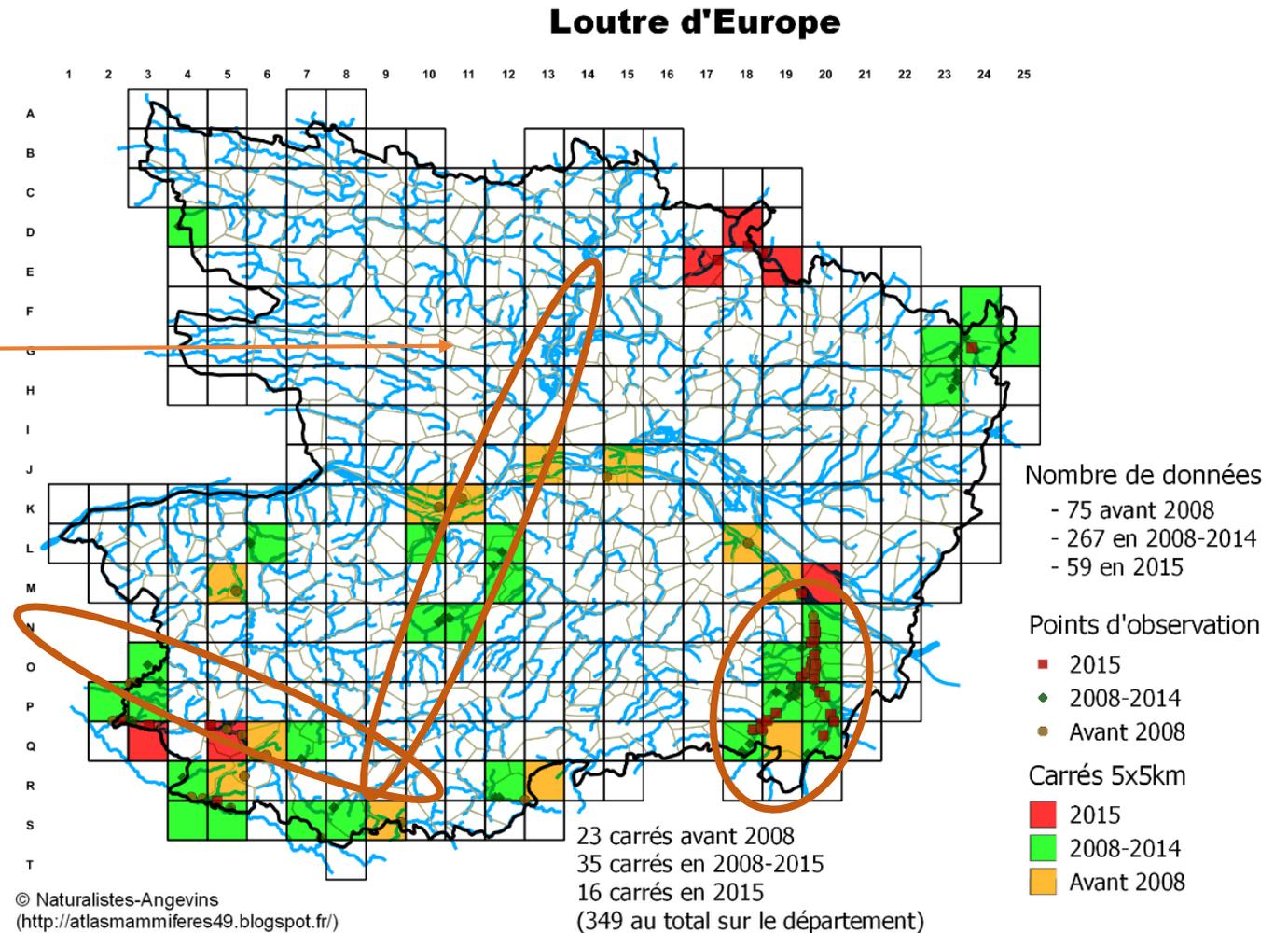
Accompagnement: aménagement OA

Etude

- ASF

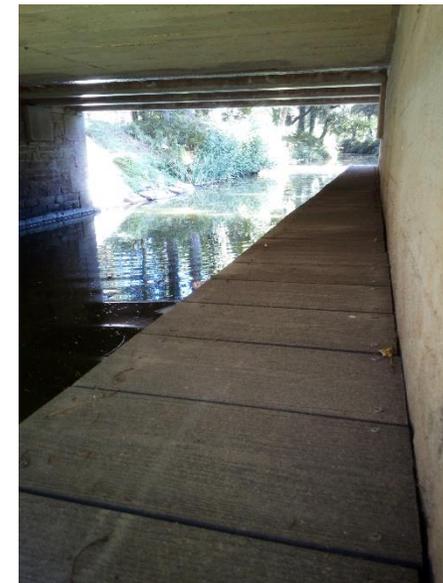
- DIROUEST

- Et BV du Thouet



Aménagement OA: Bien choisir

Visite expériences 44
Avec le CD 49



Accompagnement à la gestion des cours d'eau

Vallée du Couasnon/Lathan

Assurer gîte, couvert et tranquillité

Conserver une importante densité en gîtes potentiels

- Conserver un maximum de **troncs** et de **souches creuses**, d'arbres présentant des **lacis** de racines ou des **cavités sous berges** (chêne, aulne, frêne, érable...) ainsi que des **chablis**. La Loutre, le Putois et la Musaraigne aquatique peuvent y gîter.
- Limiter les interventions sur la végétation des **flots**. La faune sauvage y trouve des conditions particulièrement tranquilles.
- Conserver des zones de **végétation buissonnante** (saules, ronciers, épineux...), particulièrement à proximité des gîtes potentiels. Elles peuvent servir de refuge à de nombreuses espèces.

Catiche de Loutre

Souche conservée lors de l'entretien d'une rivière

Mesures actives :

- Créer des **catiches artificielles** pour la Loutre.
- Conserver des arbres creux pour les chauves-souris, des arbres morts pour les insectes.

L'avis des naturalistes est indispensable à la conception, à la localisation et à la réalisation de la catiche.

Préserver des conditions favorables à l'alimentation

L'entretien doit tenir compte des régimes alimentaires très variés des mammifères semi-aquatiques (carnivore pour la Loutre, composé d'invertébrés pour la Musaraigne aquatique et les chauves-souris, végétarien pour le Castor et le Campagnol amphibie).

- Conserver des **embâcles** pour donner un profil varié à la rivière (alternance de zones calmes et rapides), ce qui est favorable aux poissons et aux invertébrés.
- Maintenir une **alternance entre zones éclairées et zones ombragées** pour favoriser la richesse biologique de la rivière.
- Conserver les **mares**, bras morts, et dépressions humides pour favoriser la présence de batraciens, qui constituent une part importante dans le régime alimentaire des mustélidés (Loutre, vison, putois) au moment du frai, en hiver.
- Maintenir une **bande de végétation naturelle** (saules sur au moins 5 m pour le Castor, prairies humides pour le Campagnol amphibie etc.) pour fournir une nourriture abondante aux espèce végétariennes.

Mesures actives :

- créer des **mares** pour favoriser la présence des batraciens.
- recréer des méandres dans le respect de la législation en vigueur.

Maintenir la tranquillité et la sécurité

- concevoir des **chemins qui ne longent pas le cours d'eau** : accès ponctuels préférables (randomée), ou à une seule rive à la fois (pêche).
- **éviter la surfréquentation** du site en encadrant les activités (pêche, chasse, présence de chiens...).
- exclure l'utilisation de **pièges non-sélectifs** («tuants»), et la **lutte chimique** pour réguler les rongeurs classés nuisibles.
- utiliser des pièges-cages pour ragondins munis de **trous d'échappée** pour les mustélidés.
- Aménager des passages à petite faune pour éviter la mortalité routière (cf. plaquette «construire des passages à Loutres»).

Mesure active : créer des «**havres de Paix pour la Loutre**», conventions entre des propriétaires et le GMB pour la protection de la Loutre et de ses habitats (cf. plaquette «Que faire chez toi pour les mammifères semi-aquatiques ?»)

Préconisations pendant les travaux

- veiller aux **conditions de coupe et de débardage** : préférer les interventions manuelles (et le débardage à cheval) aux engins pouvant dégrader la végétation, destabiliser les berges voire détruire accidentellement des gîtes.
- **exclure tout traitement chimique**
- exclure le dessouchage
- utiliser des **huiles de tronçonneuse biodégradables** (la plupart des magasins d'outillage en proposent).
- Laisser des **rémanents de coupe** sur place (hors zone de crue) plutôt que les brûler. Ils peuvent servir de refuge à de nombreuses espèces, dont la Loutre. Le bois mort joue un rôle important dans la chaîne alimentaire.

Mesures actives : disposer les rémanents de coupe de manière à créer des gîtes à proximité des berges, hors zone inondable.



2018/2019 : premier aménagement

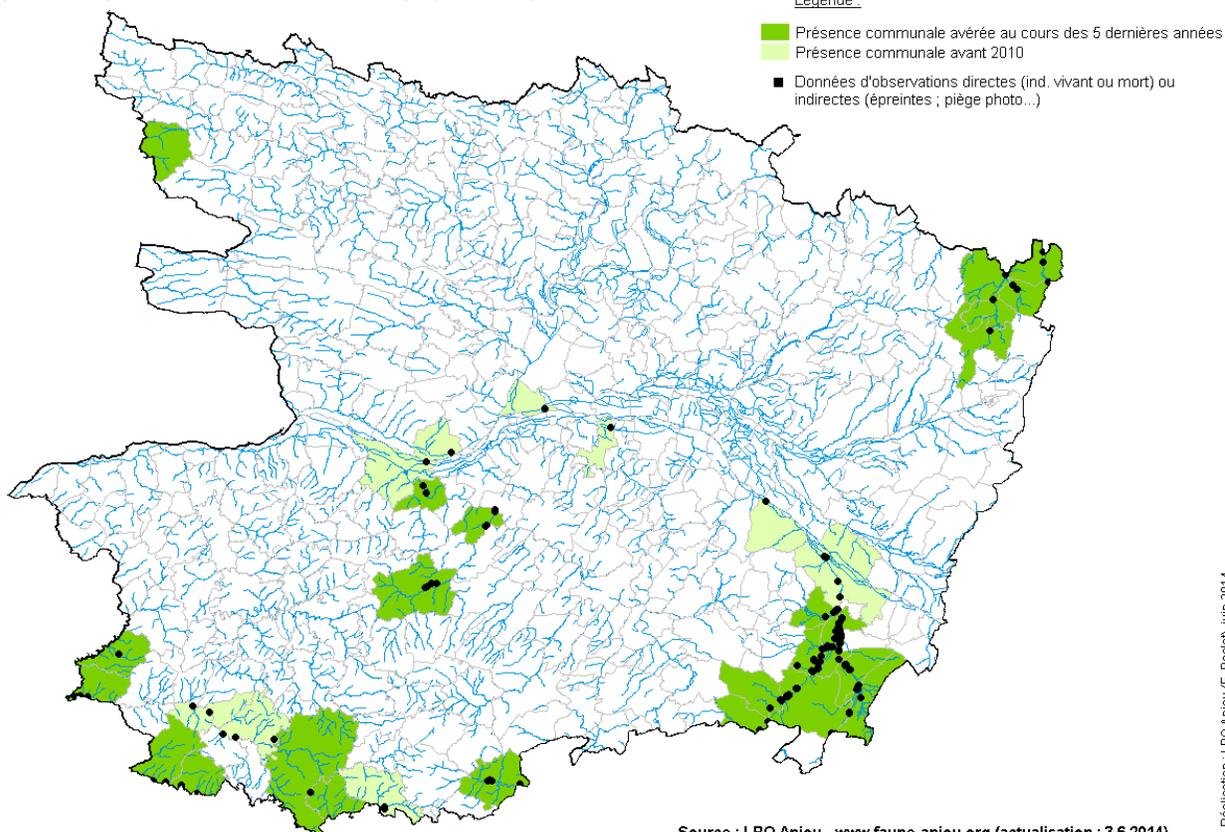
Avec DIROUEST



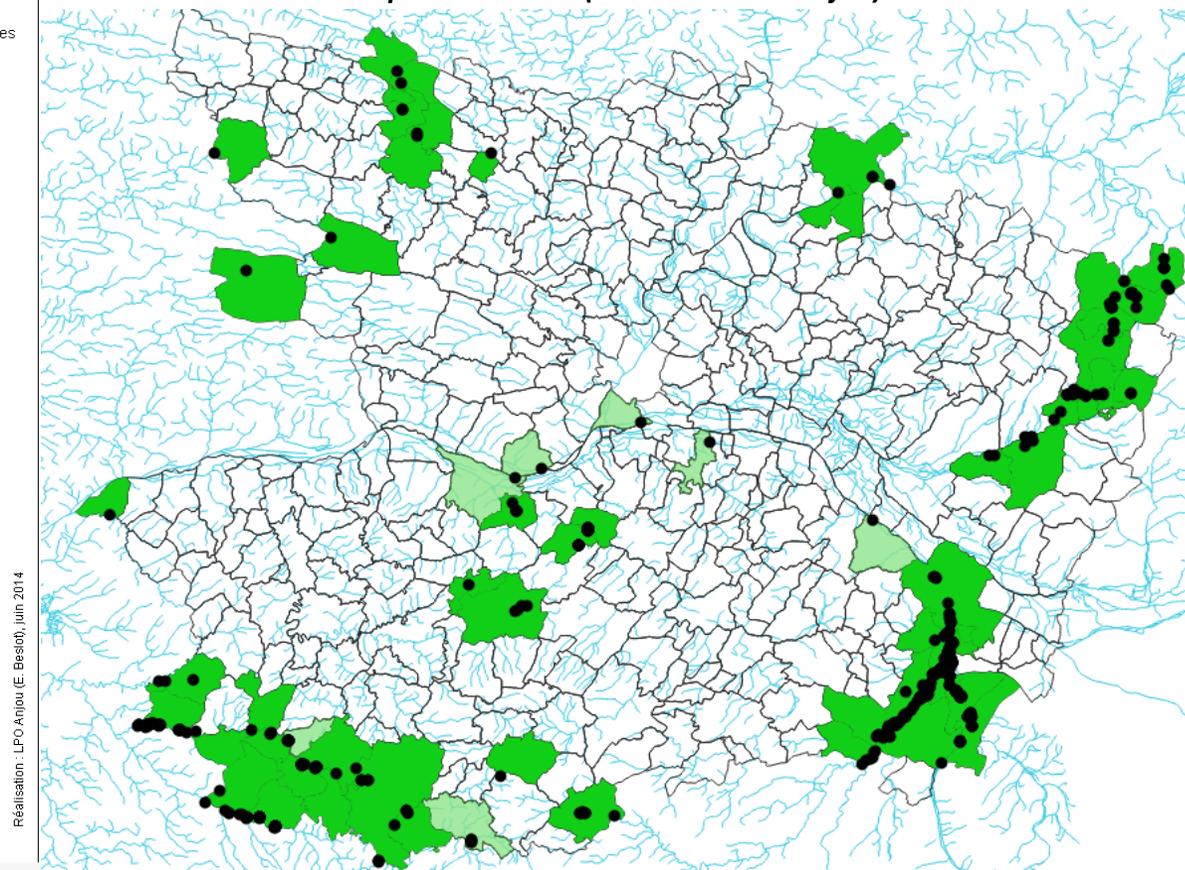
Avec le CD 49 ... à suivre

Bilan des suivis/accompagnement

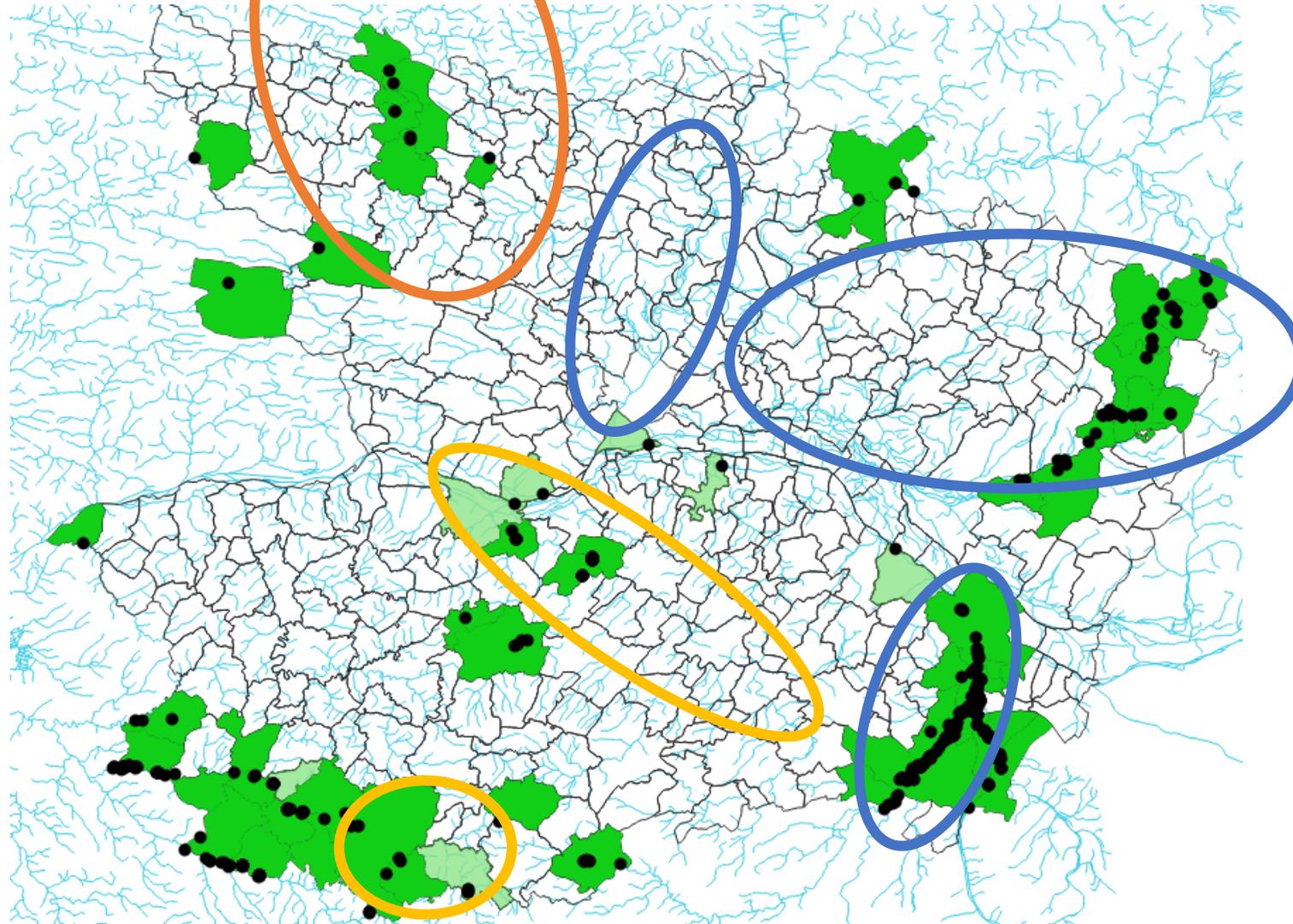
Répartition départementale de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)



Répartition 2019 (source : Faune-Anjou)

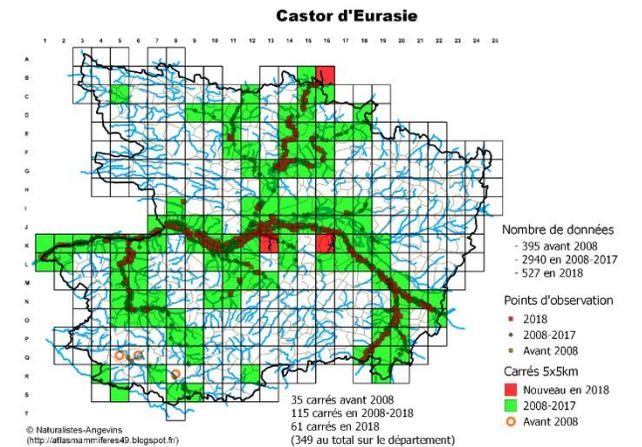
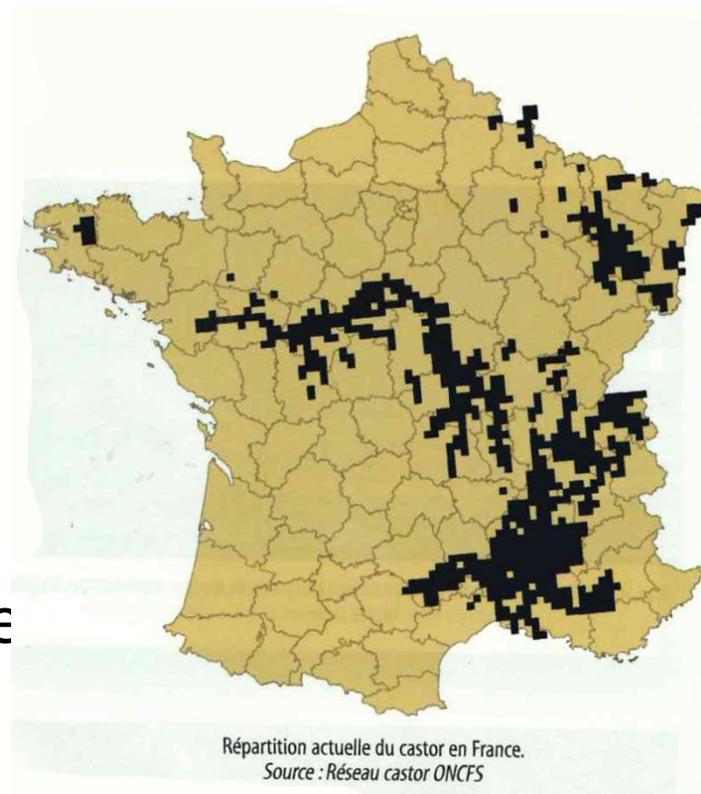


Bilan des suivis/accompagnement



Intérêt pour les autres mammifères semi-aquatiques

- Présence importante du Castor d'Europe: recolonisation
- Protocole de suivi identique (+ relevée d'indice complémentaire)
- Autres espèces : récolte d'information non protocolé mais qui marque une vigilance sur l'espèce (ex. campagnol amphibie)



Perspective



- Poursuivre les actions mises en places aujourd'hui qui portent leur fruit
- Mise en place de suivi Photo sur OA et 2 BV (Layon + Lathan)
- Elargir officiellement ce projet aux Mammifères semi-aquatiques protégés : Castor et au Campagnol amphibie
- Action de communication auprès des habitants locaux : « qui a vu lulu? »



Merci

